

Motions de la 4ème coordination nationale

Sauvons l'Université !



Coordination nationale des Universités
Université Paris - Nanterre
le 20 février 2009

COMMUNIQUE DU MATIN

La journée de manifestations du 19 février a rassemblé 50 000 enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, post-doctorants, doctorants, étudiants, BIATOSS, ITA, précaires, et des personnels de l'Education Nationale dans toute la France. Aujourd'hui, le 20 février 2009, la 4ème Coordination nationale des universités se tient à Nanterre.

Elle exprime son exaspération face au mépris sans précédent manifesté par le gouvernement et par le président de la République vis-à-vis de son mouvement et de ses revendications, vis-à-vis de l'ensemble de la communauté universitaire.

Elle constate que les revendications posées par les Coordinations précédentes n'ont pas été satisfaites et que les réformes contestées n'ont pas été retirées.

En conséquence, elle maintient le mot d'ordre de grève, reconductible, totale et illimitée lancé le 22 janvier : « L'Université et la Recherche s'arrêtent ».

Motion 1

« De la maternelle à l'université »

Les délégués à la Coordination nationale des universités réunie à Nanterre le 20 février 2009 constatent qu'un projet cohérent est en train d'être mis en place de la maternelle à l'université : casse des services publics et des statuts des personnels et des établissements de la fonction publique, éducation à deux vitesses, mise en concurrence des établissements, crédits insuffisants, suppressions de postes, précarisation. Nombre de nos revendications concernent les collègues de la maternelle, du primaire et du secondaire, et au-delà l'ensemble de la société. Leurs revendications sont les nôtres. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'emploi, la réforme des concours de recrutement et de la formation des enseignant-e-s, mais aussi la remise en cause des disciplines et de leurs statuts nationaux.

La coordination appelle à la multiplication des actions communes partout sur le mot d'ordre « De la maternelle à l'université : retrait des contre-réformes Darcos/Pécresse ».

Elle reprend la proposition que soit organisée une grande journée de mobilisation sur ce mot d'ordre début mars.

Dans cette perspective, elle mandate une délégation pour prendre contact avec les organisations syndicales et l'Intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle appelle nos collègues à aller discuter dans les écoles, collèges et lycées. Elle appelle les IUFM à rejoindre massivement le mouvement et à le relayer auprès des maîtres formateurs. Elle mandate une délégation à la coordination parents-enseignants du 14 mars à Montpellier.

Motion 2

« Pour une nouvelle loi »

La coordination nationale exige l'abrogation de la loi LRU et du Pacte pour la Recherche et l'arrêt immédiat de leur mise en œuvre. Elle exige l'adoption d'une nouvelle loi. Cette loi doit instituer un véritable équilibre des pouvoirs au sein de l'Université et de la Recherche dans le respect du Statut Général de la Fonction publique. La nouvelle loi doit être conforme aux aspirations exprimées par les universitaires, les chercheurs, les BIATOSS, les ITA et les Etudiants. Il est impératif que cette nouvelle loi soit élaborée après consultation et de véritables négociations.

Motion 3

Coordination des Universités du 20 février 2009

Université Paris Nanterre

La 4ème Coordination nationale des universités réunie à Nanterre le 20 février 2009 reprend à son compte les motions votées dans les Coordinations précédentes, avec l'ensemble des revendications qu'elles contiennent, et l'appel du CNRS voté le 12 février.

Nous continuons à exiger :

le retrait de la réforme du mode d'allocation des moyens (dit modèle SYMPA)

la résorption totale de la précarité et l'augmentation des salaires des personnels (revalorisation du point d'indice et intégration des primes dans les salaires)

le réinvestissement de l'Etat dans les CROUS et dans l'aide sociale aux étudiants

la fin du processus d'externalisation des tâches et le maintien de la filière bibliothèque.

La coordination nationale des universités appelle à intensifier la mobilisation et les luttes en cours. Elle soutient les revendications de la Coordination étudiante du 14-15 février. Elle soutient les « désobéissants » qui refusent dans les écoles de mettre en place le soutien individualisé et demande l'arrêt immédiat des sanctions contre les enseignants du primaire.

Dans l'immédiat, la coordination nationale exige le retrait des trois réformes contestées (projet de réforme du statut, mastérisation des concours, projet de contrat doctoral unique), la fin du démantèlement des organismes publics de recherche, la restitution des 1030 postes supprimés ainsi qu'un plan pluriannuel de création d'emplois

Motion 4

Solidarité avec les étudiants

- La Coordination nationale des universités réunie à Nanterre le 20 février 2009 déclare son soutien au mouvement des étudiants et à leurs revendications telles qu'exprimées dans la plateforme de leur première coordination nationale de Rennes

- Elle mandate une délégation pour prendre contact avec le comité d'organisation de leur prochaine coordination nationale : samedi 28 et dimanche 29 février (université d'Angers).

Calendrier national

24 février multiplier les actions en direction du public

26 février journée nationale de manifestations

5 mars journée nationale de manifestations.

Par ailleurs, si nos exigences ne sont pas satisfaites à cette date, nous appelons à la démission de toutes les charges administratives non électives et au refus de participation aux jurys (bac, BTS, DUT, Capes-Agreg, session de printemps...) et à pratiquer l'obstruction dans le cadre des mandats électifs.

6 mars prochaine Coordination à l'Université Paris 12

7 mars Rassemblement de la maternelle à l'université

10 mars Grande manifestation nationale "de la maternelle à l'université" à Paris

12 mars Appel à soutenir et à participer à la coordination nationale des laboratoires

19 mars Appel à la journée de mobilisation nationale intersyndicale et interprofessionnelle

Et aussi

- 1** Développer la grève active, des cours alternatifs, les interventions dans les lieux publics, voire leur occupation.
- 2** Boycott des expertises AERES et ANR, boycott des audits des Universités pour le passage à l'autonomie.
- 3** Envoi d'une lettre de la coordination.
- 4** Blocage des conseils centraux qui prévoient de remonter les maquettes.
- 5** Participation aux Journées en mars à Bruxelles en relation avec la stratégie de Lisbonne et de Bologne.
- 6** Voter le principe d'une caisse de grève avec les BIATOSS et les ITA, le primaire et le secondaire.
- 7** Appel aux chefs de service administratifs pour ne pas remonter le recensement des grévistes.
- 8** Délégation à la coordination étudiante à Angers.